


JOYEUX NOËL ET BONNE ANNÉE !



VŒUX À LA
POPULATION
DIMANCHE
11 JANVIER



ÉDITO

Invitation aux vœux
du maire le 11 janvier
P/2

CÉRÉMONIE

Une belle cérémonie
du 11 Novembre
P/5

VIE ASSOCIATIVE

Succès du 1^{er}
Week-end Jeux !
P/11

Édito



INFOS MAIRIE /

Tél. : 02 48 26 84 01

mairie@marmagne.fr

www.marmagne.fr

Appli : IntraMuros

 Mairie de Marmagne 18

Élu de permanence

le week-end :

06 67 98 65 48

Ouverture le lundi :

8h00-11h30 / 13h30-17h00

Les mardi et vendredi :

8h00-12h00 / 13h30-17h00

Le mercredi :

8h00-12h00

Le samedi :

8h30-11h30

Agenda

Dimanche 11 janvier à 11h30
à la salle des fêtes

Vœux à la population

Samedi 21 février à 20h30
et dimanche 22 février à 15h
à la salle des fêtes

Théâtre

Samedi 28 et dimanche 29 mars
Rencontres artistiques
Gymnase

**RETROUVEZ
VOTRE MARCHÉ
LE 1^{ER} DIMANCHE
DU MOIS**

Marmagnaises, Marmagnais,

Le mois de décembre nous appelle à la tradition de présenter nos vœux. Nous sommes arrivés dans ce temps où les fêtes se préparent pour clore et annoncer la nouvelle année.

Prenons le temps d'évoquer l'année 2025 ! Que retenir pour notre pays ? La cacophonie politique... plus précisément la fin d'une époque où l'écoute, l'intérêt général et le compromis ont disparu dans une confusion préjudiciable à l'avenir de notre pays.

La facilité des promesses a effacé la réalité d'un monde en totale transformation. Nous nous sommes comportés comme l'autruche face au danger.

Les grandes espérances d'une croissance éternelle se sont évanouies face à la réalité d'une planète Terre épuisée par l'appétit de l'homme dans sa glotonnerie des ressources maritimes et terrestres aux conséquences dramatiques pour notre climat.

L'accélération et l'immédiateté de l'information sur les différents réseaux sociaux transpercent notre quotidien et entrechoquent nos certitudes avec cette question omniprésente. Est-ce la réalité ?

L'espoir à venir sera dans nos capacités à retrouver ce juste milieu cher aux philosophes de la Grèce Antique pour revenir à l'essentiel avec une simple question à se poser : avons-nous le désir de revenir à des moments de simplicité dans cet océan de nouvelles technologies où l'homme est bousculé par l'intelligence artificielle ? Cette dernière, elle aussi peut nous aider à poursuivre notre action dans la préservation de notre planète Terre.

Ces réflexions ne m'empêchent pas de penser à notre beau village mais discrétion et réserve électorale m'obligent à attendre quelques mois pour écrire.

Cependant, la loi ne m'interdit pas de vous souhaiter une belle année 2026 avec un capital santé inaliénable, le bien le plus précieux pour chacune et chacun d'entre nous.

Bien à vous.

Bernard Dupérat

UN OBJET EN PANNE ? UN VÊTEMENT À RÉPARER ? UN ORDINATEUR À SAUVER EN INSTALLANT LINUX ?

Prenez rendez-vous pour venir réparer gratuitement vos objets du quotidien avec le Repair Café Bourges, le samedi 17 janvier, de 14h à 18h dans la salle des fêtes.



<https://www.helloasso.com/associations/repair-cafe-bourges/evenements/atelier-repair-cafe-17-01-2026-marmagne>

**BERNARD DUPÉRAT, MAIRE,
ET LES MEMBRES DU CONSEIL
MUNICIPAL
SONT HEUREUX DE VOUS INVITER
À LA CÉRÉMONIE DES VŒUX
LE DIMANCHE 11 JANVIER
À 11H30 À LA SALLE DES FÊTES.
QUE 2026 VOUS APPORTE
JOIE ET CONFIANCE
EN L'AVENIR !**

LA SEMAINE DU GOÛT

La semaine du goût à la crèche a eu lieu du 13 au 19 octobre 2025. Pour cette occasion, l'équipe a proposé plusieurs activités en lien avec cette thématique.

Le lundi, nous avons fait une soupe avec des légumes orange que les enfants ont pu déguster pour le repas du midi. Nous avons également vu comment les légumes poussaient dans la terre, de la petite graine au légume. Le mardi, ils ont fait leurs courses. Ils ont découpé dans un magazine, ce qu'ils aimeraient mettre dans leur caddie de courses avant de les coller dessus. Le mercredi, ils ont fait un "bain de boue" avec de la maïzena, de l'eau et du chocolat en poudre, puis ils ont pu y mettre des animaux dedans pour jouer. Le jeudi, les enfants ont préparé un gâteau pour l'anniversaire d'une copine ! Un délicieux gâteau au chocolat ! Et le vendredi, ils ont pu décorer un potimarron en collant des morceaux de papiers jaune et orange sur un papier collant.



PLUS PROCHE DE LA NATURE AVEC FABRICE

Fabrice, agent communal, est intervenu auprès des élèves de CE2 de l'école. Il a partagé ses connaissances sur les arbres.

Les enfants ont ainsi appris à différencier les feuilles simples et les feuilles composées, à distinguer les feuillus des caducs, à comprendre pourquoi les arbres nous sont si utiles. Ils avaient également préparé en classe une interview à laquelle Fabrice a répondu sincèrement. Un joli temps d'échange !



NOUVEAU PROJET À LA CRÈCHE

Cette année nous avons intégré une nouvelle recrue au sein de la crèche, notre mascotte : Lulu le paresseux.



Chaque vendredi soir il part pour le week-end dans une famille de la crèche pour revenir le lundi avec un cahier illustré de leurs plus belles photos pour raconter leurs aventures du week-end ! Les enfants sont très contents de le regarder et de pouvoir raconter aux professionnelles tout ce qu'ils ont pu faire avec Lulu le week-end. C'est un projet super et bien accueilli par tous les parents et toute l'équipe des Petits Marmignons.

ON SE LÈCHE LES BABINES

Les élèves de l'école ont cuisiné avec les légumes de saison pour proposer des dégustations à leurs camarades et aux parents, le soir du jeudi 16 octobre, dans le cadre de la semaine du goût.



Ainsi, on a pu goûter des cookies à la citrouille, du gratin de butternut, de la compote pomme-citrouille-vanille, du gâteau chocolat-courgette, des pizzas ou des galettes de légumes ou encore de la soupe. Cette action vise à développer l'envie de goûter chez nos élèves.





RENDEZ-VOUS
DE LA MUTUELLE
MUTUALE LE JEUDI
8 JANVIER
AU CHALET.

AFFILIATION DES AIDANTS FAMILIAUX À L'ASSURANCE VIEILLESSE

L'affiliation à l'assurance vieillesse permet à l'aidant familial de valider des trimestres pour sa retraite sans qu'il ait besoin de verser des cotisations auprès de sa caisse de retraite.

La validation des trimestres prend en compte la période durant laquelle il s'occupe de la personne handicapée. L'aidant familial qui peut être affilié est une personne qui s'occupe de la personne handicapée (adulte ou enfant) vivant à son domicile.

CONDITIONS D'ATTRIBUTION

Conditions liées à la personne handicapée :

1 - L'enfant handicapé doit :

- avoir moins de 20 ans ;
- un taux d'incapacité reconnu par la MDPH d'au moins 80 % ;
- ne pas être admis en internat.

2 - L'adulte handicapé doit :

- avoir un taux d'incapacité reconnu par la MDPH d'au moins 80 % ;
- vivre au foyer du demandeur (même si elle bénéficie d'une prise en charge partielle dans un établissement ou un service médico-social) ;
- nécessiter l'assistance ou la présence permanente de l'aidant familial qui demande l'affiliation ;
- être lié au bénéficiaire de l'affiliation en tant que conjoint, concubin, partenaire lié par un PACS, ascendant, descendant, collatéral ou bien en tant qu'ascendant, descendant ou collatéral de l'un des membres du couple.

Conditions liées au bénéficiaire (l'aidant) :

L'aidant doit :

- avoir à charge un enfant ou un adulte handicapé ;
- ne pas exercer une activité professionnelle ou seulement une activité à temps partiel ;
- ne pas avoir de ressources supérieures au plafond du complément familial (ressources personnelles ou celles du ménage).

PROCÉDURE D'INSTRUCTION

La Commission des droits de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) de la MDPH se prononce sur la nécessité pour l'adulte handicapé de bénéficier de manière permanente, à domicile, de l'assistance ou de la présence de l'aidant familial. La CDAPH prend un avis motivé et désigne la personne qui sera affiliée à l'assurance vieillesse.

Cette décision est transmise à la CAF ou à la MSA pour la mise en paiement et au demandeur pour information.

OÙ RETIRER ET DÉPOSER LE DOSSIER DE DEMANDE

Si la personne à charge est un enfant handicapé : la CAF ou la MSA affine automatiquement la personne bénéficiaire de l'Allocation d'éducation

enfant handicapé (AEEH) dès lors qu'elle en remplit les conditions. Si la personne à charge est un adulte handicapé et souhaite bénéficier de l'affiliation, elle doit déposer sa demande à la MDPH accompagnée d'une copie du livret de famille.

Dans ce cas, le dossier peut être retiré :

- auprès de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) ;
- du Conseil départemental du Cher ;
- des Maisons départementales d'action sociale (MDAS) ;
- ou téléchargeable sur le site Internet : www.departement18.fr.

Le dossier doit être déposé complet à l'adresse suivante :

MDPH - Pyramides du Conseil départemental - 7, route de Guerry - 18000 Bourges



CONTACT

Direction autonomie
personnes âgées personnes
handicapées - MDPH
Tel : 02 48 27 31 31

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

La municipalité marmagnaise a commémoré l'Armistice du 11 novembre 1918 devant des Marmagnaises et Marmagnais, petits et grands, venus nombreux s'associer au devoir de mémoire sous un soleil bienveillant.

La commémoration a compté la présence des autorités civiles et militaires ainsi que des représentants des associations patriotiques : ARAC, FNACA, Souvenir Français et UNC.

Pour la première fois, la cérémonie a accueilli une section des Jeunes Sapeurs-Pompiers Volontaires de la caserne des Danjons de Bourges. Un grand merci au Caporal Raveau pour cette initiative.

Dans une attitude digne et recueillie, elle a traduit l'hommage respectueux que la commune rend aux symboles de notre Nation ainsi qu'à ceux qui se sont sacrifiés pour elle.

L'école de Marmagne a été dignement représentée par Johan qui nous a honorés d'une lecture maîtrisée d'un texte (« Le Soldat ») associé à cette manifestation. Merci à Johan pour l'émotion collective transmise par cette très belle lecture.

« La paix est le seul combat qui vaille d'être mené » - Albert CAMUS





EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 SEPTEMBRE

Projet d'avenant n°2 au contrat de concession de service public pour la gestion et l'exploitation de la micro-crèche de Marmagne

Le maire informe le conseil municipal que la société Les Petits Chaperons Rouges (LPCR), signataire du contrat de concession de service public pour la gestion et l'exploitation de la micro-crèche de Marmagne, a présenté les comptes 2024 en comité de pilotage. Ces comptes sont en déficit pour la troisième année consécutive. Le résultat avant impôt a été de -5722€ en 2022, -12497€ en 2023 et -11 798€ en 2024. LPCR indique que dans ce type de contrat, le prix moyen du berceau est de 2600€ alors que Marmagne ne verse que 689,30€ par berceau. LPCR souhaite augmenter le tarif annuel avant indexation de 25 000€ soit 12 500€ sur les 6 derniers mois de 2025.

Le maire présente le projet d'avenant n°2 qui sera, ensuite, adressé au délégataire actuel pour signature. Cet avenant a pour objet de modifier les conditions

financières du contrat (article 21-2-2) en augmentant la contribution financière de la commune de Marmagne.

Le maire propose d'accepter une augmentation de 5544€ pour les 6 derniers mois de 2025 et une augmentation de 11 000€ sur les 11 mois de 2026.

Les autres clauses du contrat ne sont pas modifiées.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité le projet d'avenant n°2 au contrat de concession de service public pour la gestion et l'exploitation de la micro-crèche de Marmagne conclu avec la société Les Petits Chaperons Rouges (LPCR) et autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant n°2 et tous les actes s'y rapportant.

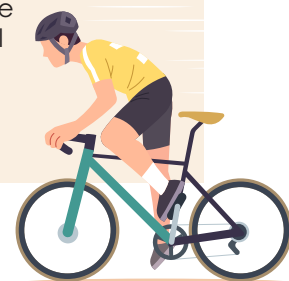


Demande de participation financière aux frais d'organisation de la 2^{ème} Edition du Tour du Cher prévue en mai 2026 et dont le parcours inclut la commune de Marmagne.

Dans un courriel en date du 22 juillet 2025, les organisateurs de la 2^{ème} édition du Tour du Cher, épreuve cycliste départementale, qui se déroulera le 16 mai 2026 et qui passera par la commune de Marmagne, sollicitent une aide financière exceptionnelle comprise entre 100€ et 200€ pour participer aux frais d'organisation (sécurité, logistique, communication).

Ils demandent aussi la mise à disposition de signaleurs bénévoles pour assurer la sécurité des coureurs et du public sur les axes traversés ainsi qu'une participation des enfants de l'école ou des structures locales pour faire vivre l'événement.

Le maire propose d'apporter une aide financière de 150€. Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité le versement exceptionnel d'une aide financière de 150€ aux organisateurs de la 2^{ème} édition du Tour du Cher.



L'ART DE DÉGAINER LE KATANA

La reprise a été riche en événements pour le club de laido de Marmagne « La Pierre et le Sabre », au sein duquel l'on pratique l'art de dégainer le katana, sabre japonais ancestral.

Le 12 octobre à la Halle au Blé de Bourges a eu lieu le «Berry Matsuri», qui, imitant les codes d'une Japan Expo Parisienne, a permis aux passionnés des arts et cultures diverses nippones de se rassembler et de proposer des produits à la vente, des concerts, des concours et des démonstrations. À cette occasion, le club La Pierre et le Sabre laido ouvrit un stand important aux côtés de ses partenaires, l'Atelier du Sabre Japonais, artisan de restauration des sabres anciens, et Murasame, boutique spécialisée dans le domaine à la Chapelle Saint Ursin. Nous pûmes recevoir et renseigner de nombreux intéressés et offrîmes une séance

d'initiation qui nous amena un nouvel adhérent et deux démonstrations sur les tatamis installés au centre de ce bel édifice. Cela a été l'occasion pour nous de proposer au public différentes pratiques centrées sur le sabre : seul avec des itaito (réalisation de kata) ou à deux, avec des bokken ou avec un Jo (bâton). Enfin, le week-end des 25 et 26 octobre, le groupe France de laido, mené par Robert Rodriguez Sensei et Dominique Coco, a pu profiter de la salle des fêtes à Marmagne lors de sessions d'entraînement intensives et productives en vue de sa participation au Championnat d'Europe de laido (Prague les 6/7-

8/9 novembre 2025). Nos prochaines actualités nous emmèneront à Briare pour lancer la traditionnelle session d'initiation au laido pour les élèves de l'aïkido du club local « CSC Aïkido », le 22 novembre, et une autre auprès des lycées de l'établissement Balzac d'Alembert à Issoudun en décembre.

Pour information, le club reste ouvert aux inscriptions et les nouveaux venus ont droit à trois cours d'essai gratuits.

Merci encore à la ville de Marmagne de permettre à l'art du sabre japonais de se développer en toute sérénité.



PHOTO DE GAUCHE

Deux membres du club La Pierre et le sabre laido proposant une initiation à des publics ravis de découvrir l'art du katana.

PHOTO EN HAUT

Le groupe France de laido, menés par Robert Rodriguez Sensei et Dominique Coco, à la salle des fêtes de Marmagne.

COMITÉ DE JUMELAGE

Sans pouvoir donner actuellement des dates précises, nous pouvons toutefois signaler que nos amis Anglais seront parmi nous fin mai 2026 pour une durée étalée sur 6 jours.

Comme de coutume, nous les hébergerons, leur ferons découvrir notre vie quotidienne, leur montrerons nos paysages et nos monuments alentours. Tout cela dans une ambiance familiale et amicale.





ESMBB – UN CLUB FAMILIAL ET CONVIVAL

Notre club de foot continue sa progression avec une équipe Seniors et Vétérans renforcée par de nouvelles recrues et l'arrivée de Fabrice Brunel, nouvel entraîneur de l'équipe Seniors.

Vous êtes joueurs, vous êtes ou vous souhaitez devenir arbitre ? Vous avez un peu de temps libre ? N'hésitez plus, venez nous rejoindre. Votre enfant souhaite nous rejoindre ? Ce n'est pas trop tard. Venez retrouver Sébastien et Hugo lors des entraînements qui se déroulent le mercredi de 17h30 à 19h au gymnase de Marmagne (de novembre à février) puis au stade de Berry-Bouy.

Nous remercions la municipalité pour son soutien et l'entretien du stade. **Rendez-vous pour notre brocante annuelle le dimanche 28 juin !**

N'hésitez pas à nous contacter au 06 10 49 83 81 ou venir nous rencontrer lors des entraînements.

Pour les Seniors : mercredi et vendredi – Pour les Vétérans : vendredi à partir de 18h45 au stade de Marmagne.

LE CLUB DE MARMAGNE PÉTANQUE A TENU SON ASSEMBLÉE GÉNÉRALE LE SAMEDI 25 OCTOBRE

Effectifs

Le club a enregistré 47 licenciés se décomposant comme suit :

- 9 jeunes (- de 18 ans) ;
- 12 seniors féminines ;
- 26 seniors masculins, dont 19 vétérans de 60 ans et plus.

Championnat des clubs

Beaux résultats sportifs pour les championnats par équipe. Cette année, nous avons engagé 6 équipes dans les différents championnats. 1 en régional féminin, 3 en départemental open et 2 en départemental vétérans. 3 équipes montent en division supérieure et 3 se maintiennent. Beau bilan d'ensemble.

Féminines

Notre équipe évoluant en CRC féminin termine 3^{ème} de sa poule. Bravo à elles car c'est la troisième année consécutive qu'elles terminent sur le podium.

Division 2 open

Elle termine 1^{ère} de sa poule et accède donc pour l'année prochaine à la 1^{ère} Division. L'équipe est vice-championne de Division 2, elle s'est inclinée contre Saint Germain en finale.

Division 5 open

Elle termine 1^{ère} de sa poule et accède l'année prochaine en Division 4. L'équipe est championne de division 5 ayant remporté sa finale contre le club de Blancafort.

Division 6 open

Une nouvelle équipe, composée de nouveaux licenciés et de nos jeunes, termine 5^{ème} de sa poule et assure son maintien. Bravo.

Division 1 vétérans

Elle termine 7^{ème} de sa poule et assure son maintien en Division 1 pour 2026.

Division 4 vétérans

Elle termine 2^{ème} du groupe A et meilleure 2^{ème} de la division 4, et accède donc à la division 3 l'année prochaine. 22 licenciés, dont 8 féminines du club, ont participé à un ou plusieurs nationaux. Le club a été représenté dans 11 nationaux. Toutes ces compétitions ont un coût financier très important. C'est pourquoi nous devons organiser de nombreux événements et pouvoir assurer également le remboursement du crédit de nos locaux.

Organisations prévues pour la saison 2026.

- 4 janvier : galette des rois à 15h00 ;
- 4 avril : Rifles (Super loto) au centre socio culturel de Saint Doulchard en collaboration avec Sport boule de Saint Doulchard ;
- Nous serons candidats pour organiser les championnats régionaux du 14 au 17 mai ou un championnat départemental ;

- 6 juin : 2^{ème} Régional à Marmagne ;
- 22 août : Rifles au carré d'Auron à Bourges ;
- 23 août : Rifles au carré d'Auron à Bourges ;
- 7 novembre : 20^{ème} Trophée Chatreix à Esprit 2 ;
- 8 novembre : 3^{ème} Trophée Alezyan Energie à Esprit 2 ;
- Assemblée générale de MP ;
- 19 décembre : Dîner dansant ;
- À définir également les dates de notre concours interne et soirées jeux.

Composition du bureau de Marmagne Pétanque

- Président : Patrick Petit ;
- Trésorier : Gilles Verhauven
Trésorier adjoint : Danielle Roger ;
- Secrétaire : Jérôme Guillon
Secrétaire adjoint : Unna Mam ;
- Vice-Président : Jacques Jean et Christophe Guignard ;
- Membres du Bureau : Greg Brocadet, Didier Carlet, Jacky Naudin, Gérard Roger, Michele Taillandier.

RÉCOMPENSES

Patrick, notre président, a récompensé le meilleur joueur, la meilleure joueuse, le meilleur vétéran et le meilleur jeune de notre concours interne. Il a également dispensé des récompenses aux coachs et aux joueurs(es) des trois équipes qui montent en division supérieure.





DE BELLES VICTOIRES POUR LE CARCB

Très belle fin d'année pour le CARCB avec deux pilotes du club de Marmagne qui viennent de remporter les deux premières places du Championnat de France de voitures radiocommandées piste.

En effet, Frédéric Bondonnaud, membre du CARCB, a remporté le championnat de France 1/8^e classique et Vincent Perrin, membre du CARCB également, a terminé second du Championnat de France. À noter, une belle troisième place pour notre ami Jacky Mouton en Coupe de France. Ils ont brillé par leurs résultats sur les différentes

manches du championnat de France grâce à de nombreuses victoires en 2025.

Le CARCB qui s'investit beaucoup dans la catégorie de voitures radiocommandées sur piste bitume est particulièrement fier d'eux. En souhaitant à ces excellents pilotes une très belle année 2026.

DES COMPAGNONS MERVEILLEUX VOUS ATTENDENT AU REFUGE DE LA SBPA

De magnifiques chiens de toutes races et de tout âge vous attendent à notre refuge en vue d'adoption.

Venez les voir, adoptez-les !

Ce sont des chiens avec un bon caractère, sociables et plein de vie qui n'attendent qu'une nouvelle famille à rendre heureuse pour les remercier de les accueillir chez eux ! Nous sommes ouverts 7j/7 toute l'année de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30.

02.48.26.06.06

E-mail : sbpa18@live.fr

Refuge gardé jour et nuit

Site internet : <http://sbpa18.free.fr>





UNE BROCANTE SOUS LA PLUIE MAIS DANS LA BONNE HUMEUR !

Dimanche 14 septembre, l'association Marmagne en Fête organisait sa traditionnelle brocante annuelle.

Un rendez-vous attendu par les chineurs et les habitants avec impatience.

Dès les premières heures du matin, ce n'est pas moins de 340 exposants qui se sont installés courageusement et les nombreux visiteurs équipés de capuches et de parapluies ont déambulé entre les stands à la recherche de bonnes affaires.

Nouveauté cette année, le « Bar à Broc », un tracteur joliment décoré a sillonné les rues servant café et croissant aux exposants ne pouvant pas quitter leur stand.

Grâce à toute l'équipe des bénévoles de l'association Marmagne en Fête, le café et les plats chauds ont trouvé preneurs tout au long de la journée. Cette édition pluvieuse res-

tera sans doute dans les mémoires, parce que même si le soleil n'a pas été de la partie cette année, la pluie n'a pas réussi à gâcher la convivialité et l'ambiance chaleureuse de la journée.

Rendez-vous est pris pour l'année prochaine avec, on l'espère, le soleil et tout autant de bonne humeur.

PROCHAINE
MANIFESTATION :
SALON ARTISTIQUE
LES 28 ET 29 MARS
2026.

L'AMICALE LAÏQUE RECHERCHE DES BÉNÉVOLES

Comme chaque année, l'amicale laïque vit au rythme d'événements variés qui permettent aux élèves de l'école de pouvoir bénéficier de spectacles, de sorties ou de voyages scolaires.

Voici un aperçu des moments marquants qui jalonnent notre calendrier.
Février : soirée tartiflette.
Mars : loto des enfants.
Avril : carnaval à l'école.
Juin : fête de l'école.
Décembre : marché de Noël de l'école.
L'association met en place également différentes ventes : saint-nectaire, sapins de Noël ...

A titre d'information, sur l'année 2024-2025, 7000€ ont été reversés par l'amicale laïque pour financer les projets de l'école.

Pour 2025-2026, nous avons besoin de bénévoles, de votre participation et de votre soutien tout au long de l'année. En vous remerciant par avance.



Ateliers créatifs organisés par l'Amicale laïque pour le marché de Noël.

ALÉA JACTA JEUX

Le premier « Week-end Jeux » est passé, avec plus d'une centaine de visiteurs joueurs venus découvrir le monde du jeu de société. Avec plus de 200 jeux dans la ludothèque, le choix était vaste.

Merci aux anima'joueurs de L'Escargot Ludique qui ont su conseiller et orienter les joueurs venus seuls ou en famille vers des jeux qui correspondaient à leurs attentes. Petits et grands ont pu jouer ensemble.

Le tournoi de Blood Bowl a rassemblé 22 joueurs venus d'un peu partout en France, de Caen, de Tours, de la région Bretagne à l'Auvergne.

À la suite de ce beau week-end ludique et convivial, le rendez-vous est pris pour l'année prochaine 7 et 8 novembre 2026.

En attendant, n'hésitez pas à nous rejoindre le 3^{ème} vendredi de chaque mois à 20h30 au Chalet de Marmagne.

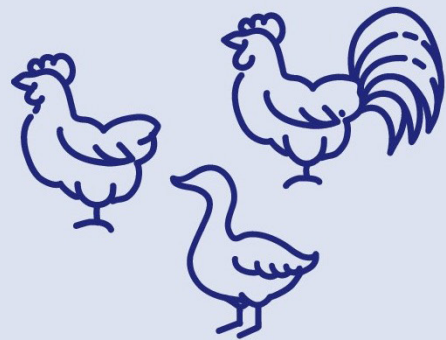


RENFORCEMENT DES MESURES DE BIOSÉCURITÉ POUR LUTTER CONTRE **L'INFLUENZA AVIAIRE** DANS LES BASSES-COURS

Devant la recrudescence de cas d'influenza aviaire hautement pathogène en Europe dans l'avifaune sauvage et dans les élevages, en tant que détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, **vous devez**

impérativement mettre en place les mesures suivantes :

- confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour ;
- exercer une surveillance quotidienne de vos animaux.



Tous les élevages de volailles non commerciaux doivent obligatoirement être déclarés à la mairie de leur commune - www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr
Arrêté du 24 février 2006 - www.legifrance.gouv.fr



TOUS EN SCÈNE !

En 2025, six troupes de théâtre amateur du département nous ont fait le plaisir d'interpréter leur spectacle. Nous avons apprécié de découvrir ou de revoir : *Rire en scène* de Saint Florent, *Ab Agendo* et *Théâtre Avaricum* de Bourges, *Les Imprévisibles* de Fussy, *Eclats de scène* de Saint-Pierre-les-Bois et *Théâtre en Germ'* de Saint-Germain-du-Puy. **En 2026, rendez-vous pour un premier week-end théâtre, le samedi 21 février à 20h30**

et dimanche 22 février à 15h à la salle des fêtes de Marmagne.

La compagnie de théâtre *Cloche Perse* présente «Guitry et l'Histoire». Au travers de trois courtes pièces de Sacha Guitry, on retrouvera des personnages de l'Histoire de France. De quoi réfléchir avec des personnages hauts en couleurs mais aussi de rire de ses bons mots... Du Guitry, quoi !

BIENVENUE AU MARATHON DU CHER SUR NOTRE COMMUNE !

Le marathon du Cher a eu lieu le 12 octobre et a rallié Saint-Doulchard à Vierzon en empruntant notamment les berges du Canal de Berry, une particularité historique et patrimoniale de notre territoire.

